VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN

J. L. Onorato. J. L. Onorato. J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D, No 78,823—Succession de CATHERINE GAIBISSO, VEUVE DE LOUIS FRIGERIO, JR.

Propriété de Valeur

829 RUE DU CANAL, carré des rues Bourbon, Dauphine et Iberville,

A MOINS D'UN DEMI-ILET DE LA Plus Grande Maison Blanche et de l'Hôtel Audubon, qui touchent au Ciel. | DANS LE VOISINAGE DE D. H. Holmes Co. et d'autres grands magasins de détail.

—AUSSI—

La Bâtisse à un Etage Occupée comme Buvette, Salle de Pool et Résidence, 1524 Av. des Champs-Elysées, Coin rue N. Claiborne.

No 1509 rue des Français Et de Beaux Sites pour y Bâtir, RUE CLAIBORNE, Entre Champs-Elysées et Français.

Cottage de Résidence, No 2116 rue N. Claiborne, Cottage Simple No — rue Barthélemy et

Un Carré Entier, N. Claiborne, N. Robertson, Barthélemy et Mazant. Subdivisé en Terrains.

A l'Encan, à des Conditions Hors de l'Ordinaire, Jeudi, 28 Mars 1807,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, [illegible] rue Baronne, sous et en vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, ledit ordre daté et signé le 14 février 1907, et adressé à J. L. Onorato, Encanteur, dans l'affaire de la succession de Catherine Gaibisso, veuve de Louis Frigerio Jr, dossier No 78.823, j'offrirai en vente à l'enchère publique, JEUDI, le 28 mars 1907, les propriétés foncières ci-après décrites, à savoir.—

1° Un certain lot ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Dauphine, Bourbon et Iberville (autrefois rue Douane), étant le cinquième lot de l'encoignure de la rue Dauphine, désigné comme lot No 8, dans l'ilet No 67 et mesurant environ vingt deux pieds huit pouces et trois quarts d'un pouce de face à la rue du Canal par environ cent dix sept pieds dix pouces de profondeur, le tout plus ou moins, mesure américaine, et borne dans le fond par une allée dix pieds de largeur en commun audit lot et contigu aux lots ci-dessus, lequel dit lot de terre formant parti des lots Nos vingt et un et vingt-deux, et la moitié du lot No vingt, sur un plan dressé par Jacques Tanese, alors voyer de ville le vingt cinquième jour de juillet 1810, annexé à un acte passé pardevant Michel de Armas, ancien notaire en cette ville le 6 septembre 1810. Les améliorations consistant de la bâtisse substantiel en briques à trois étages connu comme 829 rue du Canal occupée par la "Hellman Shoe Co." au rez de chaussée et par des divers locataires sur les étages supérieurs.

2° Un certain morceau ou portion de terre, avec toutes les bâtisses e améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet maintenant numéroté 639, borné par les rues Champs Elysées (maintenant Elysian Fields), St Jean Baptiste (maintenant Robertson), Français et St Avid (maintenant Claiborne), et étant composé des portions de terre comme suit, à savoir: (a) un lot de terre situé dans le nouveau Faubourg Marigny, désigné par le No soixante-huit de l'ilet quatorze sur un plan du dit Faubourg et ayant en mesure française soixante pieds de face à la rue Champs-Elysées, par cent soixante dix pieds de profondeur. (b) deux lots de terre situé dans le Faubourg Marigny, chacun mesurant en mesure française trente pieds de face à la rue des Français, par cent pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, lesquels lots de terre formant parti des lots désignée par les Nos 3 et 4, lesquels forment partie du lot désigné par le No 113 de l'ilet 14 sur un plan du faubourg Marigny et (c) deux certaines lots ou portions de terre désignés par les Nos un et deux de l'ilet No 14, mesurant chacun, en mesure française, trente pieds de face à la rue des Français par cent vingt pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, d'après un plan dressé par L. Surg, le 10 mars 1835, déposé en l'étude de Jos Cuvellier, ancien notaire.

3° Deux certaines portions de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et tout ce qui y appartient ou en quelque sorte en fait partie, situées dans le Troisième District de cette ville, dans la partie anciennement connue comme la nouvelle banlieue Marigny, dans le carré borné par les rues St Jean Baptiste (maintenant Robertson), Champs Elysées, Français et St Avid (maintenant Claiborne), et maintenant le carré 639, un desquels lots de terre est désigné par le No 5 du carré No 14, et mesure trente six pieds sept pouces de face rue Robertson, sur soixante trois pieds, onze pouces et deux lignes de profondeur, le tout d'après un plan de L. Surgi, daté du 12 mars 1836, et déposé en l'étude de H. Pedesclaux, ancien notaire, comme plan No 19 du livre des plans dans son bureau; l'autre partie du terrain contigu au premier et à l'arrière mesure vingt pieds de largeur sur soixante pieds de profondeur.

Les propriétés 2me et 3me ci-dessus décrites ont été subdivisées et seront vendues d'après un plan d'arpentage préparé par MM. Dancy et Waddill, voyers.

4° Un certain carré de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges et ce qui y appartient ou qui en quelque sorte en fait partie, dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 32 sur un certain plan annexé à un acte passé pardevant A. Doriocourt, ancien notaire, le 14 mai 1857 (maintenant le carré No 683), borné par les rues St Jean Baptiste (maintenant Robertson), St Avid (maintenant Claiborne), Barthélemy et Mazant, lequel carré a deux cent soixante sept pieds, trois pouces et trois lignes rue Robertson, sur trois cent quarante deux pieds sept pouces et quatre lignes de façade sur chacune des rues Barthélemy et Mazant, et deux cent soixante sept pieds trois pouces et trois lignes rue Claiborne.

La propriété 4mement ci-dessus décrite a été subdivisée et sera vendue, d'après un plan dressé par MM. Dancy & Waddill, voyers.

Conditions—Un quart ou plus comptant, le reste à un, deux et trois ans, garantis par hypothèque portant 6 pour cent par an d'intérêt avec les clauses usuelles, les acquéreurs assumant le paiement de toutes les taxes pour l'année courante 1907 les frais de tous les certificats et des actes de vente à passer devant Edgar Grima, notaire. Les revenus provenant de la propriété ici décrite devront être collectés et retenus par les vendeurs jusqu'au passage des actes de vente, et toutes les ventes seront sujettes à tous les baux existants. Dix pour cent du prix d'achat devront être déposés au moment de l'adjudication entre les mains de

J. L. ONORATO,
Encanteur et agent de propriétés foncières, 318 rue Baronne.

HALL & MONROE, avocats.

24 fév—24—mars 3 10 17 24 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE DE

Cottages et Magasin dans le Quatrième District,

A L'ENCAN.

SUCCESSION DE CATHERINE WETZEL, VEUVE DE BERNARD HAHN—COUR CIVILE DE DISTRICT, PAROISSE D'ORLEANS—No 80,027—DIVISION E.

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

MARDI, LE 2 AVRIL 1907, A MIDI.

En vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District Division E, pour la paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 25 février 1907 et adressé à Joseph L. Onorato encanteur, j'offrirai à l'enchère la propriété foncière ci après :

1° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et avantages y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet (autrefois Apollo), Deuxième, Troisième et Baronne (autrefois Bacchus), ladite portion de terre mesurant en mesure américaine 58' de face la rue Troisième par 55' 3" 3"' de profondeur et façade à la rue Carondelet, entre lignes parallèles et formant l'encoignure des rues Troisième et Carondelet.

Les améliorations consistant en un cottage double Nos 2531-33 rue Carondelet, coin Troisième.

2° (a) Un certain morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le numéro Dix dans l'ilet No 201, autrefois No 127 lequel comprenant les rues Baronne (autrefois Bacchus), Dryades, Deuxième et Troisième, d'après un plan du Faubourg Livaudais, déposé en l'étude de F. Grima, ancien notaire en cette ville ledit lot formant l'encoignure des rues Baronne (autrefois Bacchus) et Troisième et mesurant 50 de face à la rue Baronne (autrefois Bacchus) sur 125' de profondeur, entre lignes parallèles (b) Un certain morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances y appartenant, situé dans le même District et ilet, contigu au ci dessus, mesurant 15' 6" de face à la rue Baronne (autrefois Bacchus) sur une première profondeur, entre lignes parallèles de 95' et d'une deuxième profondeur de 30' entre lignes parallèles, sur une largeur de 50' étant une partie d'un lot de terre désigné par le numéro Neuf dans le plan ci-dessus.

Toutes les propriétés ci-dessus deuxièmement décrites comprises dans la section a et b ont été plus récemment subdivisées et seront vendues comme suit :

1. Le lot A, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, mesurant 30' 6" de face à la rue Troisième par une profondeur et façade de 65' 6" plus ou moins, à la rue Baronne, ledit lot A formant l'encoignure des rues Troisième et Baronne; les améliorations consistant en une bâtisse à deux étages, connue comme No 1893 rue Troisième et se loue pour épicerie et résidence.

2. Le lot B ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent est situé dans la rue Troisième à une distance de 30' 6" de l'encoignure de la rue Baronne et contigu au lot A. Ledit lot B mesurant 31' 6" de face à la rue Troisième sur une profondeur de 65' 6" plus ou moins entre lignes parallèles.

Les améliorations consistant en un cottage double connu comme Nos 1805-07 rue Troisième.

3. Le lot C ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, est situé dans la rue Troisième à une distance de 62' de l'encoignure de la rue Baronne, et est contigu au lot B, ledit lot C mesurant 31' 6" de face à la rue Troisième par une profondeur de 65' 6" plus ou moins entre lignes parallèles.

Les améliorations consistant d'un cottage double connu comme Nos 1909-11 rue Troisième.

4. Le lot D, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, est situé en la rue Troisième à une distance de 93' 6" de l'encoignure Baronne et contigu au lot C. Le dit lot D mesurant 31' 6" de face à la rue Troisième, 30' de largeur à travers de la ligne du fond, par une profondeur de 100' plus ou moins sur la ligne de côté la plus près de la rue Dryades, et une première profondeur de 65' 6" plus ou moins sur la ligne la plus près et parallèle avec la rue Baronne, de quel point il court 1' 6" parallèle à la rue Troisième, et puis court une seconde profondeur de 34' 6" sur une ligne plus près et parallèle à la rue Baronne. Les améliorations consistent d'un cottage double connu comme Nos 1813 15 rue Troisième.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, et la balance—1 et 2 ans à 8 0/0 de la date de l'adjudication, l'intérêt payable annuellement et toutes les clauses de sécurité. Les acquéreurs devant assumer les taxes de 1907, frais de tous les certificats, et de payer pour les actes de vente pardevant Robt P. Upton, notaire, la vente sujette au bail existant. Les acquéreurs devant déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières,
318 rue Baronne.

Chas G Gill, K. V. Richard, T. G. Spitzfaden, avocats pour les demandeurs.

Zengel, Thomas et Suthon, L. A. Hubert, J. Marshall Quintero, avocat pour les défendeurs. 1 mars—1 3 10 17 24 31—av 2

J. Paul Hecker,

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Propriété de Choix du Premier District.

No 808 RUE ST-JOSEPH,

Entre les Rues Carondelet et Baronne.

717 RUE LIBERTÉ, à l'Encoignure de la Rue Perrilliat,

1223, 1225 et 1227 RUE SUD ROBERTSON,

Dans l'Affaire de Mme Agnes M. Kilpatrick, femme de Charles C. Gotting, vs D. M. Kilpatrick et als.

No 80 328—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D.

A L'ENCHERE PUBLIQUE, LE 4 AVRIL 1907, A MIDI,

A la Bourse d'Encan Ltd de la Nouvelle-Orléans, No 311 Rue Baronne.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau, 840 rue Union—En vertu d'un jugement de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, signé par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, ledit jugement lu et rendu en Cour ouverte le 14me jour de février 1907 et signé le 21 février 1907, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique les propriétés ci-après décrites, à savoir :

No 1. Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Paul (maintenant Liberté), Girod de (maintenant Lafayette), Hevia (maintenant Howard) et Perilliat, désigné par le No 1 sur un plan dressé par L. H. Pillié, le 5 mars 1840, déposé en l'étude de F. Grima, anciennement notaire, comme plan No 102; ledit lot formant l'encoignure des rues St Paul (maintenant Liberté) et Perilliat, et mesurant, en mesure américaine, vingt six pieds de face à la rue St Paul (maintenant Liberté) par une profondeur de cent huit pieds quatre pouces et deux lignes, et façade à la rue Perilliat, étant la même propriété laquelle fut acquise par le défunt William West Kilpatrick par achat de Harris Eugène, par acte passé pardevant Théodore O. Stark, ancien notaire, daté le 17 février 1852 et enregistré dans le Bureau des Transferts de cette ville en le livre —— folio ——. Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à deux étages converte en ardoises, contenant six chambres, dans la cour se trouvent hangar, citerne, etc., portant le No municipal 717 rue Liberté.

No 2. Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Joseph, Delord, Carondelet et Baronne, désigné par le No 34, sur un plan dressé par Richard Delafield, ingénieur en 1832, déposé en l'étude de F. Grima, ancien notaire; ledit lot mesurant en mesure anglaise, plus ou moins, vingt cinq pieds de face à la rue St Joseph sur une profondeur de cinquante quatre pieds, neuf pouces sur la ligne le divisant du lot No 33, et quarante quatre pieds dix pouces sur l'autre ligne de côté le divisant du lot No 35 étant la même propriété, laquelle fut acquise par le défunt William West Kilpatrick à une vente publique fait par le shérif de l'ancienne Cour Commerciale, le 14 juillet 1841, en vertu d'un writ de fieri facias à lui adressé par ladite Cour dans l'affaire intitulée John Green vs—Richard Terrell, enregistré dans le bureau des transferts dans le livre 29, folio 449 et dans le bureau du greffier dans le livre A, pages 195, 96 et 97. Les améliorations comprennent une résidence simple en brique à deux étages, contenant environ 8 chambres, etc; portant le numéro municipal 808 rue St Joseph.

No 3. Deux lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou en dépendant, situé dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clio, Sud Robertson, (autrefois Solis), Erato et Magnolia (autrefois Mannsell), désignés par les Nos 25 et 26 sur un plan de C. A. Hedin, architecte, le 5 mars 1855, déposé en l'étude de Wm Shannon, ancien notaire, comme plan No 28, et lesquels mesurant chacun en mesure américaine vingt huit pieds de face à la rue Sud Robertson, autrefois Solis, par cent vingt six pieds sept pouces et deux lignes de profondeur entre lignes parallèles. Etant la même propriété que le défunt William West Kilpatrick acquit de Patrick Irwin, par acte pardevant William Shannon, ancien notaire, le 11 juin 1856 C O. B. —, folio ——. Les améliorations consistant en un cottage double en bois, contenant de chaque côté galerie sur la façade et six chambres, etc., aussi un cottage simple en bois couvert en ardoises, contenant galerie sur la façade et six chambres, portant les Nos municipaux 1223, 1225 et 1227 rue Sud Robertson.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an, les paiements différés, s'il y en a, devant être représentés par un billet ou billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, portant intérêt au taux de 7 pour cent par an de la date de l'adjudication garantie par lien de vendeur et privilège sur la propriété foncière, les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, garantissant le paiement dudit billet ou billets, et l'acquéreur ou les acquéreurs devant assumer et payer en plus de son ou de leurs enchères les taxes de ville et d'Etat dues et exigibles dans l'année 1907, et de payer les frais de tous les certificats, aussi bien que pour l'acte ou les actes de ventes, et déposer 10 pour cent de l'enchère de lui ou d'elle au moment de l'adjudication pour lier la vente, les loyers des dites propriétés devant appartenir aux vendeurs jusqu'à la date de la signature de l'acte ou des actes de ventes, lesquels dits acte ou actes de vente devant être passés pardevant Arthur J. Peters notaire, aux frais de l'acquéreur ou des acquéreurs.

A. J. Peters, avocat.
W. C. McLeod, avocat.

J. PAUL HECKER, Encanteur, 840 rue Union
26 fév—26—mars 3 10 17 24 31—avril 4

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Occasion pour Petit Spéculateur, Deux Lots du Troisième District pour Construire,

Rue Emily, entre Prosper et St Avid
Succession vacante de Noel Vilard.
No 80,697—Cour Civile de District Div. E

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, encanteur — JEUDI, le 4 avril 1907 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 2[illegible] février 1907 par l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée la propriété ci après décrite à savoir:

Les lots cinq et six, dans l'ilet No 16, et les dits lots mesurent chacun trente et un pieds de face à la rue Emily, entre les rues Prosper et St Avid, acquise le 23 février 1887, livre des transferts 21 folio 425.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et de faire un dépôt comptant de 10 pour cent.

Acte de vente pardevant E. T. Florance, notaire aux frais de l'acquéreur.

8 mars 3 10 17 24 31—av 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Lots du Troisième District.
Une chance pour spéculation.

Succession vacante de William Schmidt.
No 80,989—Cour Civile District—Div. C.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, Encanteur — JEUDI, le 7 mars 1907 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de Cour signé le 30 janvier 1907, par l'Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée la propriété ci après décrite, à savoir:

Les lots Nos 13 à 16 inclusivement, de l'ilet No 87 du Faubourg Cronet borné par les rues Castel, Joseph, Feliciana et Soldelie, enregistrés dans le livre du Bureau des Transferts 21 folio 44.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et faire un dépôt comptant de 10 pour cent.

L'acte de vente pardevant E. T. Florance, à la charge de l'acquéreur.

8 fév—3 10 17 24—mars 3 7

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE

Quatre terrains pour construire dans le Troisième District.

Succession vacante de Joseph Manuel DeLabarre.—No 80,991 Cour Civile de District Division D

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur — JEUDI, le 7 mars 1907, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 30 janvier 1907, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci après, à savoir—

Les lots 12, 13, 14 et 15 dans l'ilet No 38 dans le Faubourg Washington, borné par les rues Port, St Ferdinand, Force et Vertu, enregistré dans le livre du Bureau des Transferts 19, folio 358.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et faire 10 pour cent comptant de dépôt. L'acte de vente pardevant E. T. Florance, notaire, aux frais de l'acquéreur.

8 fév—3 10 17 24—mars 3 7

THE
MONONGAHELA RIVER
CONSOLIDATED
COAL & COKE CO.
PAUL SCHNEIDAU, Agent
CHARBON
GROS ET DETAIL
Les Commandes des Familles Sollicitées.
La Fourniture de Charbon aux Navires une spécialité.
Remorquage à des Prix Modiques.
Chantiers—En Ville, sur la Levée, au pied de la rue Race Phone 983; Alger, au Dry Dock. Phone 38.
Bureau en Ville:
Rue Carondelet 315,
PHONE 576.
1er oct—10m—mer ven dim

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession vacante de John F. Keller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 80,589—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par Adolfo Dugué, administrateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour.—THOMAS CONNELL, Greffier. — Ernest T. Florance, avocat. 1 mars-1 5 10

Succession vacante de Mlle Mary Dwyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 80,586—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présenté par Adolfo Dugué administrateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Ernest T. Florance, avocat. 1 mars 1 5 10

AVIS AUX CREANCIERS.

Dans l'affaire D'Echaux et McEwen Lumber Company, Limited, demandant des receveurs.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 80,623—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il y en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le 1er compte provisoire présenté par la Teutonia Bank and Trust Company, et Frederick Querens, Jr, receveurs dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Benjamin Ory et Dart et Kernan, avocats.

27 fév—27—mars 3 8

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un chargement de raisins.

Pour être vendu en lots à convenir.

2.400 Boites.

George Scheurman vs The Monarch Fruit Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 81 418.—En vertu d'un ordre de vente daté le 1er mars 1907 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés JEUDI, le 14 mars 1907, à 10:30 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir :

Dans l'annexe du Southern Pacific (ancien entrepôt du Cold Storage) rues St Joseph et Front—

2280 boites étampées, 3 Cr. Cal. Lon. Layer Raisins. 120 boites étampées 4, 3 Cr. Cluster Cal. London Layer Raisins.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Lyle Saxon, avocat pour le demandeur.
3 mars—3 5 8 14

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

1 MULET.

William Macheca vs A. A. Tomasovich.

No 81,368—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans — Division E.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Louis C. Spear, Encanteur, Bureau 802 rue Perdido—MARDI, le 19 mars 1907 à 10:30 heures a. m. il sera vendu au No 802 rue Perdido en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 4 mars 1907 dans l'affaire ci-dessus intitulée:

1 mulet.

Conditions—Comptant sur adjudication
5 mars—5 12 17 19

C. LAZARD & CO., L'td.
LES ANCIENS ET POPULAIRES MARCHANDS DE
VETEMENTS CONFECTIONNES,
d'Articles de toilette et de Chapeaux
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures et fermé le dimanche.
604 et 606 RUE DU CANAL.
1er nov—Dim Mar Jeu Sam.

D. MERCIER'S SONS
Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.
Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux ilets de la rue du Canal, 2me District.
2 déc—dim mar jeu—

Alliances et tous autres genres de Bagues de Mariage.
Médailles de tous dessins en argent et en or
—CHEZ—
WM. FRANTZ & CO.,
JOAILLIERS.
SUCCESSEURS DE FRANTZ BROS & CO
142 RUE CARONDELET.

F. A. BRUNET,
IMPORTATEUR DIRECT.
HORLOGER, BIJOUTIER, JOAILLIER.
313................RUE ROYALE................313
ALLIANCES ET BAGUES DE MARIAGE EN TOUT GENRE.
La Seule Grande et Unique Maison Française à la Nlle Orléans
Venez visiter et vous rendre compte par vous-même du bas prix de mes marchandises dont je défie toute concurrence
Les ordres de la campagne [illegible]
PHONE MAIN 4360.

INCORPOREE EN 1855.
Pertes payées au comptant, sans escompte, aussitôt ajustées.
SUCCURSALE DE LA
COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUN MUTUAL
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Nouveau No 322, vieux No 68 rue Royal.
Capital.................................$ 500,00[illegible]
Actif.................................1,148,924 41
Surplus net.................................310,910 [illegible]
CHARLES JANVIER, Président. R. E. CRAIG, Vice-Président.
FERGUS G. LEE, Secrétaire.
CHAS D. FOUCHER, Gérant.
Pertes payées depuis l'organisation.................$4,612,508 [illegible]
6 jan—1an

La Compagnie d'Assurances Liverpool & London & Globe,
Plus de $71,000,000 de pertes payées dans les Etat-Unis.
Pertes par l'incendie de Chicago en 1871.............$3,239,091 | Pertes par l'incendie de Boston en 1872.............$1,439,729
Bureaux dans la bâtisse de la Compagnie, coin des rues Carondelet et Commune.
DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS
GUSTAF R. WESTFELDT, L. O. FALLON, LUCAS E. MOORE, O. M. SORIA
CLARENCE F. LOW Secrétaire-Résident. J. G. PEPPER Assistant-Secrétaire.
THOS. E. ANDERSON, Député Assistant-Secrétaire.
9avril—1an—Jeu Dim Mar

VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN.

Freed & Clesi.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

GRANDE OCCASION SPECULATIVE

Propriétés du Septième District, Carrollton.

A l'encan, JEUDI, le 7 MARS 1907, à midi.

PETER HENRY SCHERER vs MME LIZZIE WOMBACKER ET AL.

No 79,994—Cour Civile de District, Division C.

PAR FREED & CLESI, N. J. Clesi, encanteur—En vertu d'un jugement de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, signé par l'Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile de District, ledit jugement lu et rendu en cour ouverte le 14me jour de janvier 1907, et signé le 18me jour de janvier 1907, dans l'affaire de Peter Henry Scherer, vs Mme Lizzie Wombacker et al, No 79,974, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi, les propriétés ci après décrites, à savoir:

1° Un certain ilet de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, contenant vingt quatre lots de terre, situé dans le Septième district de la Nouvelle Orléans, le même étant l'ilet No 199, borné par les rues Monroe, Leonidas, Jeanette et Birch, et mesurant environ trois cent pieds de face sur chaque rue.

Les améliorations consistant d'un cottage simple No 8605 rue Jeanette, contenant trois chambres et cuisine plafonné et tapissé, hangar dans le fond. La maison est en bonne condition.

2° Un certain ilet de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la Nouvelle Orléans, étant l'ilet No 235, borné par les rues Hamilton, Holly Grove, Hickory et Cohn, avec une façade de trois cent pieds sur chacune des dites rues.

3° Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la Nouvelle Orléans, ilet No 236, borné par les rues Holly Grove, Général Ogden, Hickory et Cohn avec une façade de trois cents pieds de chaque côté des dites rues.

Les améliorations consistant des Nos 1802 et 1804 rue Général Ogden; cottage double avec trois chambres de chaque côté.

4° Un certain ilet de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la Nouvelle Orléans, étant l'ilet No 264, borné par les rues Holly Grove, Général Ogden, Cohn et Spruce, avec une façade de trois cents pieds sur chacune desdites rues.

5° Dix certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la Nouvelle Orléans dans l'ilet No 174, borné par les rues Jeanette, Général Ogden, Eagle et Poplar, désignés comme lots Nos 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 22, les dits lots sont contigus, et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Jeanette par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, le lot 13 formant l'encoignure des rues Jeanette et Général Ogden, et le lot 22 formant l'encoignure des rues Jeanette et Eagle.

Les améliorations consistent des Nos 1433-35 rue Général Ogden; cottage double avec deux chambres et cuisine de chaque côté. Aussi une grande écurie et hangar.

6° Dix certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent ou de quelque façon en dépendant, dans le septième district de la Nouvelle Orléans, l'ilet 107, borné par les rues Leonidas, Birch, Monroe et Green, désignés comme lots 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10, lesdits lots sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Leonidas par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles; les lots 1 et 10 étant les lots de l'encoignure respectivement.

Les améliorations comprennent les Nos 1602-04 rue Leonidas; cottage double, deux chambres de chaque côté; Nos 1618-20 rue Leonidas, cottage double, deux chambres de chaque côté; Nos 1626-28 rue Leonidas, deux chambres de chaque côté.

7° Cinq certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 173, borné par les rues Protection, Jeanette, Poplar et Général Ogden, désignés comme lots 6, 7, 8, 9 et 10, lesdits lots mesurent chacun trente pieds de face à la rue Général Ogden par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, le lot No 10 formant l'encoignure des rues Général Ogden et Jeanette.

8° Deux lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 173, borné par les rues Protection, Jeanette, Poplar et Général Ogden, désignés par les Nos 11 et 12; lesdits lots sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Jeanette sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations consistant du No 8920 rue Jeanette, cottage double, deux chambres de chaque côté.

L'attention des placeurs et spéculateurs est appelée à cette splendide occasion en vue du fait que les propriétés du Septième District offrent des avantages sans égales comme placement sûr et profitable avec augmentation certaine dans l'avenir. Le capital éveillé fait silencieusement ses placements dans cette section particulière, satisfait qu'à une autre section de cette ville, n'en étant offre le même avancement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans; crédit, avec d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par lien de vendeur avec hypothèque spéciale et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant Arthur J. Peters, notaire. L'acquéreur assumant les taxes de 1907 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. L'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix de l'adjudication avec

FREED & CLESI, Encanteurs et Agents de Propriétés Foncières, 826 rue Commune.

Stafford, Lambert & Robinson, Bowell Carter, Jr, Arthur J. Peters, avocats.

30 jan—20 27—fév 3 10 17 24—mars 3 7